

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Cela fait maintenant une année que les Valletais.es nous ont renouvelé leur confiance. Cela fait aussi une année que nous vivons dans ce contexte compliqué de crise sanitaire. Cette situation a beaucoup perturbé le fonctionnement de notre municipalité. Malgré cette situation, entre confinement, télétravail, visioconférences, nous avons continué d'avancer et un certain nombre de projets a vu le jour. Ainsi, depuis début mars, les élèves mineurs et leurs professeurs utilisent les locaux de la nouvelle école de musique. La rénovation du Champilambart a été validée par la commission de sécurité et pourra accueillir du public dès que nous en aurons l'autorisation. La mutuelle solidaire est désormais en place avec le soutien du CCAS. Le commerce acquis par la ville, rue des forges, a été rénové et est loué et les travaux de construction de la ZAC Saint Christophe sont commencés. La végétalisation de la rue des Forges est achevée. Des projets tels que l'aménagement de la place Charles de Gaulle ou la refonte de la rue de Bazoges ont fait l'objet d'études. Nous ne manquerons pas de venir vers vous dans le cadre de réunions publiques pour avoir vos avis et propositions sur ces projets. Le réseau de vidéo protection sera opérationnel en cours d'année.

Cette année bien particulière a fait ressortir ce besoin de développer la notion de proximité. Des projets dans ce sens ont vu le jour. Ainsi les élus travaillent actuellement sur le concept d'un espace France service, destiné à aider nos concitoyens qui n'utilisent pas ou peu les outils informatiques

VALLET EN TRANSITION

CCC = 3,3/10

3,3/10, c'est la note que les citoyens de la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC) ont attribué au gouvernement à la question suivante : Quelle est votre appréciation de la prise en compte par le gouvernement des propositions de la convention citoyenne pour le climat ?

Cette convention avait vocation à faire des propositions permettant de diminuer de 40% nos émissions de gaz à effets de serre (GES) dans un esprit de JUSTICE SOCIALE. Nos modes de vies et de consommations sont à reconsidérer au regard des conséquences sur le climat, la biodiversité, notre qualité de vie et nos relations sociales. La prise de conscience citoyenne et politique est insuffisante et loin d'atteindre l'échelle adéquate, ce n'est d'ailleurs plus un objectif de diminution des GES de 40% mais de 55% qui est aujourd'hui nécessaire.

Cela fait maintenant un an que les représentants de la liste citoyenne Vallet en transition sont élus.

Notre proposition municipale avait pour but de mener au plus vite cette transition non prise en compte par la majeure

VALLET NOUVEL AIR

Les élus soufflent la première bougie. Au-delà de la crise sanitaire, cette première année est exceptionnelle : 3 listes, 2 oppositions, des démissions, des études innombrables, des informations au compte-gouttes... Avoir de l'esprit et des initiatives c'est bien, être garant des valeurs républicaines c'est mieux.

L'une d'entre elles étant la liberté d'expression. Notre équipe donne un autre angle de vue des affaires communales pour les valletais.es. Eh oui, il n'y a pas qu'une seule voie/voix. Votre élu Vallet Nouvel Air, très majoritairement présent aux commissions et conseils, vote pour l'intérêt général (85% de pour) et selon les informations en sa possession et cohérence des dossiers. Pour vérifier, les comptes-rendus des conseils municipaux sont disponibles sur le site de la ville.

dans le cadre de leurs démarches administratives. Par ailleurs, nous venons de candidater au projet « petites villes de demain » mis en place par l'Etat. Ce dossier doit nous permettre de renforcer le « bien vivre ensemble » au sein de notre ville, à travers un certain nombre d'actions destinées à assurer une plus grande proximité, un meilleur service, un cadre de vie encore plus agréable. Notre ville a été retenue, à notre demande, par le conseil départemental, pour construire une résidence adaptée aux seniors en centre-ville. Ce projet devrait voir le jour dans 3 ans.

Nous continuons donc, malgré tout, à travailler, pour faire de notre ville un territoire où il fait bon vivre.

Les règles imposées par la préfecture de Loire Atlantique nous imposent l'absence de public lors des conseils municipaux en raison du couvre-feu. Des solutions sérieuses et réalistes de télédiffusion de nos conseils ont été étudiées. Elles sont difficilement réalisables et très coûteuses. Comme toutes les communes de notre territoire ces conseils ont donc lieu sans public mais les comptes rendus sont publiés très rapidement sur le site de la mairie.

Prenez soin de vous et respectez bien les gestes barrière dans l'espoir d'une amélioration de la situation sanitaire.

partie des acteurs politiques nationaux comme locaux.

Cette transition, pour être soutenable et acceptée, passe évidemment par la capacité des acteurs politiques à rendre les citoyens partis prenants des choix et des orientations de la commune.

Nos actions pour initier le débat et favoriser la transparence vont dans ce sens.

C'est pourquoi nous tentons d'initier le débat sur le coût au regard de l'efficacité réelle du déploiement de caméras de surveillance à Vallet ; nous posons des questions sur les éléments structurants du projet de ZAC du Brochet qui aura un impact environnemental et commercial extrêmement important sur le territoire ; nous relayons et demandons la retransmission du conseil municipal en direct afin d'ouvrir les débats au plus grand nombre.

Contacts : 06.20.53.76.99; vallettransition@protonmail.com ; facebook.

Tout manquement d'informations dans le cadre de l'article L.2121-13 peut entacher d'illégalité les délibérations prises.

N'en déplaise à la majorité, une opposition constitue un contre-pouvoir : elle permet d'éviter qu'une majorité, une fois élue, n'ait la tentation de mener une politique portant atteinte aux droits et libertés. Elle incarne aussi une possible alternance et un renouvellement politique dynamique.

Le complément de notre tribune bientôt sur notre site : <http://www.valletnouvelair.fr/>

Facebook : Vallet nouvel air

Contact : valletnouvelair@gmail.com Tél : 06.58.48.03.97